

## Entreprise ou centre de formation : Inscrire des candidats au DCL

► **Consulter le calendrier des sessions du DCL** pour connaître les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions à la session concernée.

Calendrier 2015/2018 publié au BO du 03/08/2015 :

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=91839](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91839)

**BO** LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le Bulletin officiel de l'éducation nationale publie des actes administratifs : décrets, arrêtés, notes de service, etc. La mise en place de mesures ministérielles et les opérations annuelles de gestion font l'objet de textes réglementaires publiés dans des B.O. spéciaux.

**Formation professionnelle continue**

**Modification du calendrier des sessions 2015-2017 et publication du calendrier 2017-2018 du diplôme de compétence en langue**

NOR : MENE1517948N  
note de service n° 2015-128 du 3-8-2015  
MENE SR - DGE SCD A2-4

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux déléguées et délégués académiques à la formation professionnelle initiale et continue ; aux délégués et délégués académiques à la formation continue

Conformément aux dispositions des articles 3 et 5 des arrêtés des 7 mai 2010 et 13 décembre 2010 portant respectivement création des diplômes de compétence en langue étrangère professionnelle, en français professionnel de premier niveau, en langue régionale et en langue des signes française et pour répondre à l'augmentation prévisible du nombre de candidats à l'examen liée à l'inscription du DCL sur la liste nationale interprofessionnelle en date du 7 juillet 2015, une modification du calendrier 2015-2017 et un calendrier pour 2017-2018 sont établis comme suit en remplacement du précédent.

Calendrier des sessions du diplôme de compétence en langue pour les années scolaires 2015-2018

| Sessions 2015-2016 | Date             | Langue                    | Ouverture des inscriptions | Clôture des inscriptions |
|--------------------|------------------|---------------------------|----------------------------|--------------------------|
|                    | 27 novembre 2015 | allemand                  | 11/07/2015                 | 11/10/2015               |
|                    | 27 novembre 2015 | espagnol                  | 11/07/2015                 | 11/10/2015               |
|                    | 2 décembre 2015  | anglais                   | 11/07/2015                 | 11/10/2015               |
|                    | 4 décembre 2015  | français langue étrangère | 11/07/2015                 | 11/10/2015               |
|                    | 9 décembre 2015  | chinois                   | 01/09/2015                 | 11/10/2015               |
|                    | 9 décembre 2015  | italien                   | 01/09/2015                 | 11/10/2015               |
|                    | 11 décembre 2015 | arabe                     | 01/09/2015                 | 11/10/2015               |
|                    | 11 décembre 2015 | portugais                 | 01/09/2015                 | 11/10/2015               |
|                    | 16 décembre 2015 | russe                     | 01/09/2015                 | 11/10/2015               |
|                    | 29 janvier 2016  | français langue étrangère | 03/10/2015                 | 04/12/2015               |

Les inscriptions se réalisent sur le site [www.education.gouv.fr/dcl](http://www.education.gouv.fr/dcl), via la page « candidats » menu « démarrer l'inscription ». Au moment de l'inscription, seules les sessions ouvertes en inscription seront proposées.

**La formation tout au long de la vie**

**Le diplôme de compétence en langue (DCL)**

PARTAGER CET ARTICLE

Le diplôme de compétence en langue (DCL) est un diplôme national professionnel créé spécialement pour les adultes. Il répond aux besoins du monde économique. Sa particularité : évaluer les compétences langagières dans une situation proche de la réalité de travail. En fonction de leur performance, les candidats obtiennent un diplôme avec la mention d'un des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

**Accéder aux informations par profil**

Pour faciliter l'accès à l'information, vous pouvez désormais accéder aux informations sur le DCL selon votre profil.

- Candidats
- Formateurs et enseignants
- Professionnels de la formation

Le DCL, une certification pour la vie professionnelle  
Qui est concerné par le DCL ?  
Les domaines de compétence évalués  
Le cadre réglementaire du diplôme de compétence en langue (DCL)

**Les atouts du DCL**

- c'est un diplôme national professionnel inscrit à l'inventaire de la CNCP et sur la liste nationale interprofessionnelle
- il est aligné sur les niveaux du CECRL
- sa durée de validité est illimitée
- il évalue toutes les dimensions de la compétence en langue
- un taux de réussite supérieur à 90%
- une seule et même épreuve pour tous, un résultat en fonction de la performance

**Vous avez des compétences en langue ? Vous souhaitez les faire reconnaître dans une perspective d'insertion professionnelle, d'évolution de carrière ou de mobilité géographique ? Le diplôme de compétence en langue (DCL) vous ouvre la possibilité de les valoriser dans un contexte proche de la réalité de travail.**

Le DCL : page portail  
Toute l'information sur le DCL selon votre profil

**Les atouts du DCL**

- c'est un diplôme national professionnel inscrit à l'inventaire de la CNCP et sur la liste nationale interprofessionnelle
- il est aligné sur les niveaux du CECRL
- sa durée de validité est illimitée
- il évalue toutes les dimensions de la compétence en langue
- un taux de réussite supérieur à 90%
- une seule et même épreuve pour tous, un résultat en fonction de la performance

**Qui est concerné ?**

Qu'est-ce que le DCL ?  
Qui est concerné ?  
Quelle est la procédure pour s'inscrire ?  
Comment se préparer à l'épreuve ?  
Qu et quand ?  
Comment se déroule l'examen ?  
Comment consulter ses résultats ?  
Après l'examen, comment obtenir son diplôme ?  
D'autres questions sur l'examen ?

**Qu'est-ce que le DCL ?**

Le DCL permet d'évaluer la compétence en langue opérationnelle en milieu professionnel. Il facilite la validation de compétences en langue dans le cadre d'une démarche de développement personnel, d'insertion, de reconversion, d'évolution ou de mobilité professionnelle.

De ce fait, il est de plus en plus utilisé par les acteurs du monde de la formation professionnelle comme certification en amont et/ou à l'issue de dispositifs de formation en langue.

L'originalité du DCL réside dans le scénario proposé aux candidats. Il constitue le support de la mise en situation. Les différentes activités communicatives sont évaluées de manière intégrée dans une évaluation globale : une seule et même épreuve pour tous, un résultat en fonction de la performance réalisée.

Il ne s'agit pas d'évaluer de façon isolée et artificielle une « succession » de compétences dans le but d'obtenir un bon résultat.

Cette approche de l'évaluation est très appréciée des entreprises qui souhaitent mesurer la compétence en langue de leurs collaborateurs.

Sa durée de validité est illimitée.

Inscrivez-vous !  
Calendrier des inscriptions 2015-2018  
Détails de la procédure d'inscription  
Démarrer l'inscription

## ► Procéder à l'inscription de candidats à une session du DCL ouverte en inscription

L'inscription peut être réalisée :

- par les candidats eux-mêmes
- par le centre de formation ou l'entreprise (avec ou sans prise en charge des droits d'inscription des candidats).

Un clic sur le lien « Je m'inscris au DCL » ouvre une nouvelle page :

INSCRIPTION AU DIPLOME DE COMPETENCE EN LANGUE

1/ Vous allez procéder à une préinscription au DCL :

- Assurez-vous que la session que vous choisissez correspond bien à votre langue.
- Il vous est demandé de choisir un département : attention, ce choix est indicatif et ne pourra pas toujours être pris en compte.

2/ Vous recevrez ensuite une demande de confirmation d'inscription adressée par l'académie

- Conformez-vous à toutes les indications qu'elle contient, en particulier sur la date limite de retour de cette confirmation

3/ Vous recevrez alors une convocation portant le lieu et l'heure exacte de votre épreuve

Pour tout renseignement :

- Centre national du DCL 04 13 55 07 19 dcl@education.gouv.fr
- Site internet <http://www.education.gouv.fr/dcl>
- Service des examens et concours de votre rectorat

**Suite**

Sélectionner :

- la session ouverte en inscription
- le réseau des rectorats (seul organisateur du DCL)
- l'académie, ouverte pour cette langue, dans laquelle il a été choisi de réaliser cette inscription
- émettre une préférence sur le département où le-la candidat-e préférerait passer l'examen

Exemple :

Inscription au Diplôme de Compétence en Langue

Anglais - 02 Décembre 2015

RECTORATS

AIX-MARSEILLE

Bouches-du-Rhône

( Cliquez sur le bouton Suite pour afficher l'écran suivant ... )

**Retour** **Suite** **Abandon**

Inscription au Diplôme de Compétence en Langue

Veillez remplir les champs suivants : ( \* : saisie obligatoire. )

\* Civilité M

\* Nom de naissance

Nom d'usage (si différent)

\* Prénom

\* Date de naissance (jj/mm/AAAA)

\* Né(e) à :

\* Dept ou pays

\* Adresse

Adresse suite

\* Code postal / Ville

Pays France

Téléphone personnel

Téléphone professionnel

Téléphone mobile

Adresse email

\* Niveau de formation Niveau de Formation

Suit (ou a suivi récemment) une formation Oui  Non

\* Type de formation

\* Situation professionnelle Situation Professionnelle

\* Secteur d'activité Secteur d'Activité

Référence de l'employeur  
(merci si possible d'y indiquer : intitulé de votre entreprise, adresse postale, numéro de téléphone, nom du responsable etc ...)

Commentaire

\* : saisie obligatoire.

( Cliquez sur le bouton Valider pour valider votre pré-inscription ... )

**Retour** **Valider** **Abandon**

Il est obligatoire de remplir tous les champs précédés d'une \*

L'enregistrement de l'inscription est confirmé par un écran qui s'affiche et communique toutes les informations importantes en lien avec la session et l'académie choisies:

Le bouton « accueil » renvoie vers la page présentée en début de ce chapitre.

En cas d'inscriptions en nombre :

Un clic sur la flèche « page précédente » de votre navigateur internet affiche de nouveau la fiche pré-remplie pour le/la candidat/e que vous venez d'inscrire.

Vous n'aurez qu'à remplacer les coordonnées par celles d'un-e nouveau-velle candidat-e puis valider de nouveau pour l'inscrire, revenir ensuite en arrière via votre navigateur etc....

### ► **Confirmer une inscription d'un-e candidat-e**

Cas général :

Au plus tard à la date de fin des inscriptions à une session donnée, le centre national envoie par la poste les courriers de demande de confirmation.

Ils sont envoyés à l'adresse renseignée dans la fiche d'inscription du/de la candidat/e.

Ceux-ci sont nominatifs et reprennent certains éléments essentiels de l'inscription réalisée en ligne.

L'organisme de formation ou l'entreprise peut décider de recevoir le courrier de demande de confirmation des candidats inscrits.

Il-elle doit alors transmettre par mail ([dcl@education.gouv.fr](mailto:dcl@education.gouv.fr)), dès la fin du processus d'inscription en ligne, la liste des candidats pour lesquels il est souhaité recevoir ces courriers, en mentionnant :

- Date et langue de la session
- Nom et prénom des candidats concernés
- La prise en charge éventuelle des droits d'inscription de ces candidats (l'absence de mention de prise en charge implique un financement individuel par les candidats).

### Traitement du suivi des inscriptions selon les cas

|  | Droits d'inscription<br>réglés par les candidats   | Droits d'inscription<br>financés par le centre de formation ou l'entreprise  |   |
|--|--|--|---|
|  |  | réglés par chèques<br>de 100€<br>(un par candidat)   | financés de manière<br>groupée par paiement<br>à réception de facture   |
| Le centre national vous enverra par retour de mail | les courriers de demande de confirmation à transmettre à vos candidats   | les courriers de demande de confirmation à faire signer à vos candidats  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- les courriers de demande de confirmation à faire signer à vos candidats</li> <li>- la convention de paiement des droits d'inscription des candidats</li> <li>- un modèle d'attestation de prise en charge des candidats</li> </ul>   |
| <b>↻↻↻ suite à donner ↻↻↻</b>                      |  |  |   |
| ↻ Par les candidats                                | Vos candidats doivent : <ul style="list-style-type: none"> <li>- signer leur confirmation d'inscription</li> <li>- nous la retourner par la poste*, dans le délai indiqué sur le courrier, accompagnée d'un chèque de 100€ de règlement de droits d'inscription</li> </ul> |  |   |
| ↻ Par le centre de formation ou l'entreprise       |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cocher la case « prise en charge institutionnelle » sur la confirmation d'inscription</li> <li>- Renseigner le nom du centre de formation ou de l'entreprise (<i>voir modèle page suivante</i>)</li> </ul> Renvoyer par la poste*, dans le délai indiqué sur le courrier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les confirmations dûment signées par les candidats</li> <li>- un chèque de 100€ par confirmation d'inscription</li> </ul> | Renvoyer au plus vite par la poste* : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La convention signée en 2 exemplaires originaux</li> </ul> Renvoyer par mail, dans le délai indiqué sur le courrier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un scan des confirmations dûment signées par les candidats</li> <li>- l'attestation de prise en charge complétée et signée</li> <li>- <i>facultatif</i> : un scan de la convention signée avant de la poster</li> </ul> |

\* adresse d'envoi: Aix-Marseille Université - centre national DCL  
Case A - 3 Place Victor Hugo - 13331 Marseille cedex 3

**Attention :** Il sera important de bien vérifier les coordonnées de la personne candidate à l'examen et d'éventuellement les corriger dans l'espace prévu à cet effet sur les confirmations d'inscription: une partie de ces informations figurera sur le diplôme signé par le-la recteur-trice dont il ne pourra être délivré de duplicata.

**Si c'est un organisme ou une entreprise qui finance les frais d'inscription :**

**Espace prévu pour corriger les coordonnées des candidats**

**Renseigner le nom de l'organisme ou entreprise qui finance**

**Cocher cette case**

**Confirmation d'inscription au Diplôme de Compétence en Langue**  
Session du 02/12/2015 Langue : Anglais

**INFORMATIONS SUR VOTRE INSCRIPTION**

| N° d'inscription : 0100000935<br>(à conserver par le candidat) | Correction d'information<br>(si mal saisie) |
|--|---|
| Civilité et nom de naissance : M. ZZZ                          | Civilité et nom de naissance :              |
| Nom d'usage :  | Nom d'usage :                               |
| Prénom : Zzzzz   | Prénom :                                    |
| Né(e) le : 11/11/1911  | Né(e) le :                                  |
| A : 11   | A :   |
| Téléphone fixe :   | Téléphone fixe :                            |
| Téléphone portable :   | Téléphone portable :                        |
| Adresse email :  | Adresse email :                             |

**Vous confirmez par ce courrier votre inscription au Diplôme de Compétence en Langue mentionnés ci-dessus.**  
Votre candidature est : (cocher la case correspondant à votre situation)

Une candidature individuelle - Vous réglez vos frais d'examen

Une candidature institutionnelle mais vous réglez vos frais d'examen et vous ferez rembourser ultérieurement par votre institution

Une candidature institutionnelle et vos frais d'examen sont pris en charge par :

Nom de l'institution : \_\_\_\_\_

**Merci de renvoyer ce courrier de demande de confirmation à l'adresse suivante :**

**Aix-Marseille Université – Centre national DCL**  
3 Place Victor Hugo – Case A  
13331 MARSEILLE cedex 3

Y joindre un règlement pour les frais de dossier d'un montant de 100 euros à l'ordre de :  
**Madame l'agent comptable d'Aix-Marseille Université**

*Votre candidature confirmée, vous ne pourrez plus prétendre au remboursement des frais d'examen.  
Vous recevrez votre convocation une dizaine de jours avant la date de l'examen.*

Signature du candidat : \_\_\_\_\_

Rappel : La présente confirmation d'inscription doit être parvenue impérativement avant le : 30/10/2015

Toutes ces formalités réalisées, les services académiques du DCL prendront en compte l'inscription de ces candidats. Ils leur enverront, au plus tard une dizaine de jours avant la date de l'examen, une convocation précisant le lieu et l'heure exacts de passage de leur examen.

Pour recevoir une copie électronique des convocations de vos candidats :

- contacter le service académique du rectorat dans lequel vous avez inscrit vos candidats. Leurs coordonnées figurent en entête des courriers de demande de confirmation.
- Ne pas oublier de lister les candidats pour lesquels vous souhaitez recevoir ces duplicatas

A noter : Le module d'inscription des candidats de notre site va évoluer en 2016.

Un nouvel espace « centre de formation et entreprise » sera créé, qui vous permettra d'inscrire vos candidats, d'en suivre en temps réel les confirmations d'inscription, les convocations ainsi que leurs résultats.